



Les prochaines élections départementales et régionales devraient se tenir les 13 et 20 juin 2021, au lieu de mars 2021 comme initialement prévues et repoussées en raison de la pandémie. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote. Il faut respecter une date limite d'inscription, qui est au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, soit le 7 mai 2021.

Tous les nouveaux habitants de la commune sont invités à s'inscrire sur ces listes. Il y a un document CERFA à remplir, accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Cela peut se faire directement à l'accueil de la mairie ou par internet, sur le site www.service-public.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03.83.22.29.75.

Lancement de la future maison médicale : DEUX LOCAUX ENCORE DISPONIBLES



La municipalité, en lien avec les professionnels de santé de la commune, après concertation et étude des besoins, a organisé plusieurs réunions pour définir les conditions de la création de la maison médicale. Cette dernière répond à une forte demande de services de proximité des bouxiérois et de quelques professionnels déjà présents sur la commune.

Dernièrement, en mairie, Monsieur François DUCHAINE, PDG de la société « Les Constructeurs du Bois », éco promoteur immobilier spécialiste de la construction en bois et dans les projets de maisons médicales, est venu à la rencontre du maire, Denis MACHADO et du 1^{er} adjoint, Dominique VOINSON, confirmer son intérêt pour la réalisation d'une nouvelle maison médicale sur le site « Les Ferrières », anciennement nommé les Nevaux.

Le projet s'inscrira dans un ensemble immobilier neuf et sur une parcelle mise en œuvre par la commune.

Cette maison médicale pluridisciplinaire regroupera les professionnels de santé de la commune désirant s'installer dans un bâtiment conforme aux normes actuelles mais elle sera aussi ouverte aux professionnels recherchant un espace moderne pour exercer (pour tout renseignement, contacter la mairie au 03.83.22.72.09). Dans cette future construction de 350 m² à 400 m² des cellules de médecins généralistes ou spécialistes, d'infirmières et de professions médicales et paramédicales seront réalisées. Le projet est maintenant à l'étude, les premières esquisses seront proposées prochainement.

Le dépôt de permis est envisagé en avril 2021 afin de commencer les travaux en septembre 2021 pour une livraison avant l'été 2022.

